

Impossible de charger le plug-in.

À LA UNE	SOCIÉTÉ	FAITS DIVERS	POLITIQUE	ECONOMIE	AUTO	INTERNATIONAL	MÉDIAS & PEOPLE	INSOLITE	HIGH-TECH
SCIENCES	BLOGS	SANTÉ							

 Actualité > **Société** |

Yonne : fermeture d'une maison de retraite pour «maltraitance»

Publié le 24.07.2013, 19h19 | Mise à jour : 19h50


 Certaines personnes âgées étaient hébergées dans des chambres à deux ou trois lits. | **NICOLAS TUCAT / AFP**

A A 2 réactions Réagir

L'établissement privé « Les Douces heures » ne portait apparemment pas si bien son nom. Cette maison de retraite, située à Serbonnes (Yonne), a fait l'objet lundi dernier d'une fermeture provisoire pour «dysfonctionnements» ayant entraîné une «maltraitance» des occupants. En cause, le manque de formation du personnel et la vétusté du bâtiment, obligeant des pensionnaires à vivre à plusieurs par chambre.

SUR LE MÊME SUJET

Un guide pour bien choisir sa maison de retraite



Hérault: un pensionnaire d'une maison de retraite meurt dans l'incendie de sa chambre



Alzheimer : une retraite plus tardive réduirait les risques

L'établissement, logé dans une belle bâtisse du début du siècle dernier, et réaménagée en maison de retraite en 1985, ne remplissait pas les conditions minimales en matière de sécurité. En 2009, il avait déjà fait l'objet d'une sévère critique de la part du site [Maison retraite sélection](#) qui pointait du doigt des locaux «totalement inadapté aux personnes âgées, par ses escaliers raides, ses pièces multiples et ses sols glissants». A la suite d'un premier

avertissement en 2011, émis par la commission de sécurité de l'arrondissement, la construction d'une nouvelle maison de retraite était prévue non loin de l'ancienne, accompagnée de travaux de sécurisation dans le bâtiment d'origine.

«Deux ou trois lits» par chambre

Les nouveaux locaux n'ont jamais vu le jour : «En l'absence de concrétisation de ce projet, certaines personnes âgées étaient hébergées dans des chambre à deux ou trois lits, non conformes aux exigences minimales en matière de confort, d'intimité et de qualité», indiquait

l'Agence régionale de [santé](#) (ARS), organisme chargé d'inspecter les maisons de retraite. Joël Cornille, le directeur de l'établissement qui avait tenté de reprendre l'affaire après le dépôt de bilan de l'ancien promoteur, le confie lui-même à l'[Yonne Républicaine](#) : «Il est impossible d'être aux normes dans une bâtisse comme celle-ci».

Autre grief formulé à l'encontre des « Douces heures » : la formation du personnel. L'ARS et le Conseil général signalent qu'ils «avaient exigé que soit recruté le personnel soignant qualifié, ce qui n'a été que trop partiellement réalisé». Pour évaluer l'impact de ces dysfonctionnements, les 34 pensionnaires seront examinés par un médecin gériatre dans le cadre d'un procédure judiciaire qui accompagne cette fermeture administrative. Les personnes âgées hébergées par les «Douces heures» seront réorientées dans d'autres établissements du département.

[LeParisien.fr](#)